

## QU'EST CE QUE LA LOI DU 11 FEVRIER 2005 ?

La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fixe le principe d'une accessibilité généralisée à tous les bâtiments et intégrant tous les handicaps.

Aussi, tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) doivent d'ici 2015 être en mesure de recevoir tous types de publics : personnes avec poussette, personnes âgées, personnes handicapées, personnes à mobilité réduite...

## Rampe rabattable TRAIT d'UNION marche simple

La solution d'accessibilité des commerces et des ERP



Permettre l'accès aux personnes en fauteuil roulant :

- Sans emprise permanente sur le domaine public
- Sans modification de façade
- Sans perte de surface commerciale

**Myd'l**  
l'accessibilité

Guy VANDESTOCK

Distributeur exclusif Myd'l Normandie

06 13 51 15 71

gv.mydl@yahoo.com

[www.myd-l.com](http://www.myd-l.com)

**NOUVEAUTES**  
• Revêtement aluminium  
• Déploiement simplifié  
• Option :  
modèle renforcé  
pour livraisons.



## POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ACCESSIBILITE

### La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise est votre interlocuteur



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Oise

#### Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise

3, rue Léonard de Vinci - PAE du Tilloy - 60000 Beauvais

• Tél : 03 44 10 14 14 - Frédéric SOURBET

• Courriel : fsourbet@cma-oise.fr

ou

1 bis, rue Joseph Cugnot - ZAC de Mercières - 60200 Compiègne

• Tél : 03 44 23 14 44 - Johan KLECZEWSKI

• Courriel : jkleczewski@cma-oise.fr

• Site Internet : [www.cma-oise.fr](http://www.cma-oise.fr) (Espace artisans / Accessibilité)

## POUR DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### Direction Départementale des Territoires de l'Oise

Boulevard Amyot d'Inville - 60021 BEAUVAIS cedex

• Tél. : 03 44 06 50 77

• Site internet : [www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr)

#### Maison Départementale des Personnes Handicapées

1, rue des Filatures - Espace Saint Quentin - 60000 BEAUVAIS

• Tél. : N° vert 0 800 894 721

• Site internet : [www.oise.fr](http://www.oise.fr)

#### CNISAM - Centre National d'Innovation Santé Autonomie Métiers

• [www.cnisam.fr](http://www.cnisam.fr)

#### Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

#### Centre de Ressources de l'Accessibilité

• [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)

illustrations : CNISAM-illustrateur : Pierre-Antoine Thierry - [www.titwane.fr](http://www.titwane.fr)

## Des entreprises artisanales Accessibles

pour tous vos clients



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Oise



## QUI EST CONCERNE ?

La majorité des locaux des artisans est classée en 5ème catégorie (c'est à dire 200 clients maximum rez-de-chaussée, sous-sol et étage additionnés) : les boucheries, boulangeries, charcuteries, salons de coiffure et d'esthétique, fleuristes... sont bien des établissements de 5ème catégorie.

## QUAND S'APPLIQUE LA LOI ?

**Dès maintenant pour la construction neuve, le changement d'activité ou la création d'une entreprise artisanale** avec accueil de clients, les locaux doivent être accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. L'obligation porte sur les parties intérieures et extérieures.

**Au 1er janvier 2015 pour les établissements existants recevant du public de 5ème catégorie.**

**Dès aujourd'hui** l'ensemble de vos services doivent être proposés à tous vos clients, handicapés ou non.

## LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'OISE VOUS ACCOMPAGNE

**Vous recherchez des informations, des conseils afin de rendre vos locaux accessibles ?**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise vous propose de rencontrer l'un de ses conseillers pour :

### Réaliser un diagnostic d'accessibilité :

- Connaître la réglementation applicable à votre entreprise
- Identifier les bonnes pratiques déjà présentes
- Indiquer des préconisations pour faciliter l'accessibilité
- Etablir un audit d'accessibilité lors de la vente de votre entreprise.

### Se former à l'accessibilité au quotidien...

Inscription à une formation pour l'aménagement commercial de son point de vente et l'accueil des clients à mobilité réduite.

### Etablir un dossier d'accessibilité conforme...

- Etudier l'accessibilité lors d'une création d'entreprise
- Vérifier votre projet d'accessibilité lors de travaux de modernisation.
- Suivre l'instruction de votre dossier en sous commission « accessibilité départementale ».

**Rechercher des aides financières pour vos investissements** (par exemple le FISAC sur certaines communes ou communauté de communes du département).

**N'hésitez pas à nous contacter**

## L'ACCES A TOUT POUR TOUS...

Pour les entreprises artisanales qui reçoivent du public, leur offre de service devra être accessible aux personnes ayant divers types de handicaps qui peuvent être :



Personne à mobilité réduite



Personne ayant une déficience motrice



Personne ayant une déficience visuelle



Personne ayant une déficience auditive



Personne ayant une déficience mentale

## QUELQUES EXEMPLES D'AMENAGEMENTS :

- Le cheminement extérieur menant à votre magasin doit avoir une pente inférieure à 5%.
- Le seuil de la porte d'entrée ne doit pas dépasser 2 cm.
- Les portes, d'une largeur minimum de 90 cm, doivent être repérables à l'aide d'éléments visuels contrastés.
- A l'intérieur de votre magasin, la caisse doit être accessible, les présentoirs à bonne hauteur...

